



# FICHE DE POSTE

## INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCEE

REDACTEUR : M. LOUIS RIBEIRO		VERIFICATEUR :		APPROBATEUR :	
DATE DE CREATION	22/12/2021	DATE DE MISE A JOUR		N° VERSION REFERENCE	(partie 1.1)

<b>Présentation de l'établissement</b>	<p>Le Centre Hospitalier des Pyrénées a pour mission la prise en charge des troubles de santé mentale sur l'ensemble du territoire Béarn &amp; Soule. Il met à disposition de la population des services et équipements de prévention, diagnostic, de soin et de suivi pour adultes, adolescents et enfants. Il compte environ 1100 agents non médicaux et 69 médecins.</p> <p>Le CH des Pyrénées est l'un des 5 établissements-parties du Groupement Hospitalier de Territoire Béarn Soule, dont l'établissement support est le CHFM de Pau. L'objectif est de mettre en œuvre une stratégie de prise en charge commune et graduée du patient, dans le but d'assurer une égalité d'accès à des soins sécurisés et de qualité.</p>
--	--

<b>Famille</b>	Soins
<b>Sous-famille</b>	Soins infirmiers
<b>Code métier</b>	
<b>Intitulé métier</b>	IPA, mention psychiatrie et santé mentale
<b>Textes réglementaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Article L.4301-1 du code de la Santé Publique</li> <li>Décret n° 2018-629 du 18 juillet 2018 relatif à l'exercice infirmier en pratique avancée</li> <li>Décret n° 2019- 836 du 12 août 2019 relatif à l'exercice infirmier en pratique avancée mention « Psychiatrie et santé mentale »</li> <li>Arrêté du 18 juillet 2018 fixant les listes permettant l'exercice infirmier en pratique avancée en application de l'article R.4301-3 du code de la Santé Publique</li> <li>Arrêté du 12 août 2019 modifiant les annexes de l'arrêté du 18 juillet 2018 fixant les listes permettant l'exercice infirmier en pratique avancée en application de l'article R.4301-3 du code de la Santé Publique.</li> </ul>
<b>Conditions d'accès à l'exercice du métier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Être titulaire du diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée délivré par une université accréditée ;</li> <li>Avoir effectué 3 années minimum en équivalent temps plein d'exercice en tant qu'infirmier diplômé d'Etat ;</li> <li>Avoir été enregistré par le Conseil départemental ou interdépartemental de l'Ordre des infirmiers de la résidence professionnelle.</li> </ul>
<b>Conditions d'exercice du métier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Au sein d'une équipe en établissements de santé</li> <li>Arrêté du 23 décembre 2020 fixant les règles d'organisation générale, la composition du jury et la nature des épreuves du concours de recrutement pour l'accès aux corps des auxiliaires médicaux exerçant en pratique avancée de la fonction publique hospitalière ;</li> <li>Avoir rédigé un protocole d'organisation entre médecins et l'infirmier en pratique avancée.</li> </ul>
<b>Définition</b>	Conformément à la réglementation (décrets et arrêtés de 2018 et 2019), l'infirmier en

pratique avancée (IPA) participe à la prise en charge globale des patients présentant des troubles psychiatriques, dont le suivi lui est confié par un (des) médecin(s) psychiatre(s).

Dans le respect du parcours de santé du patient coordonné par le médecin psychiatre, l'IPA apporte son expertise et participe, en collaboration avec l'ensemble des professionnels concourant à la prise en charge du patient, à l'organisation des parcours entre les soins en intra hospitalier, les soins en extra hospitaliers et les établissements et services de santé ou médico-sociaux.

L'IPA exerce dans le cadre d'un protocole d'organisation signé par les ou les psychiatre(s) et le ou les infirmier(s) exerçant en pratique avancée dans le domaine de la psychiatrie et santé mentale.

L'IPA participe aux transformations des relations ville-hôpital. Son positionnement au cœur des parcours patients, en intra et en extra-hospitalier s'inscrit dans l'offre de soins apportée à la population. Il répond aux besoins de santé peu ou non couverts en proposant des champs d'intervention précurseurs visant à prévenir et diminuer les ruptures de soins, en maîtrisant les errances des patients.

L'IPA favorise l'articulation des parcours complexes, promeut de nouvelles modalités organisationnelles et des parcours innovants. Dans le cadre de la télésanté et selon la réglementation, il peut pratiquer des soins à distance en utilisant les technologies de l'information et de la communication.

#### POSITIONNEMENT DANS LA STRUCTURE ET DANS LA FONCTION

<b>Description du Service</b>	Poste rattaché au CMP d'Orthez (comprenant l'Hôpital de Jour d'Orthez) et le service de Psychiatrie du sujet âgé (comprenant le CMP Edelweiss et l'unité d'hospitalisation complète les Oliviers Montbretias)
<b>Relations hiérarchiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mr Ribeiro Louis, Directeur des Soins</li> </ul>
<b>Supérieur Hiérarchique Direct</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mr Llinares Olivier, Cadre Supérieur de Santé, Pôle 1</li> </ul>
<b>Relations fonctionnelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dr Nathalie Streck, chef de Pôle</li> <li>• Dr Schille</li> <li>• Dr Poey</li> <li>• Dr Saïdi</li> <li>• Equipé médicale du pôle 1</li> </ul>
<b>Partenaires externes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Médecins traitants et spécialistes</li> <li>• Infirmiers libéraux, infirmiers en pratique avancée en soins primaires</li> <li>• Aidants naturels</li> <li>• Lieu de vie (EHPAD, Foyer...);</li> <li>• Réseaux de santé et DAC;</li> <li>• Facultés de Médecine, Universités;</li> <li>• Instituts de Formations Paramédicales;</li> </ul>

## CONDITIONS D'EXERCICE

<b>Grade cible</b>	Infirmier en pratique avancée	
<b>Organisation du travail</b>	Amplitude horaires : <input type="checkbox"/> 7h30-9h30 <input checked="" type="checkbox"/> 8h <input type="checkbox"/> 12h <input type="checkbox"/> autre (à préciser) .....	Temps partiel possible : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <i>(Hors temps partiel de droit ou thérapeutique)</i>
	<u>Description des horaires du poste :</u> Horaires 1 : Horaires 2 (si existant) : Horaires 3 (si existant) : Horaires 4 (si existant) :  Repos hebdomadaire : <input checked="" type="checkbox"/> Fixe <input type="checkbox"/> Variable	Travail isolé : <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non  Déplacements : <input type="checkbox"/> ponctuels <input checked="" type="checkbox"/> réguliers  Contact malade/public : <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non  Télétravail possible : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <i>(dans le respect du cadre d'organisation de l'établissement)</i>
<b>Moyens matériels mis à disposition (dont EPI)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bureau et poste informatique</li> <li>• Ordonnanciers</li> <li>• Smartphone</li> <li>• Gel hydro-alcoolique – Masques</li> </ul>	

## MISSIONS ET RESPONSABILITES

<b>Missions générales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><u>Activités essentielles :</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réaliser les entretiens, anamnèse et examen clinique du patient incluant le repérage des difficultés d'apprentissage, d'interactions sociales et d'autonomie susceptibles de relever des troubles neuro-développementaux</li> <li>○ Evaluer l'état de santé du patient suivi, sa demande et le degré d'urgence de la situation lors de son accueil physique et téléphonique</li> <li>○ Interpréter les données issues de l'entretien, de l'anamnèse et de l'examen clinique permettant d'évaluer le niveau de souffrance, de désorganisation psychique de la personne et l'impact sur sa vie personnelle, sociale et professionnelle</li> <li>○ Evaluer l'adhésion du patient à son projet de soins, l'alliance thérapeutique et identifier les réajustements nécessaires avec sa participation en tenant compte des recommandations de bonnes pratiques cliniques</li> <li>○ Interpréter les examens paracliniques</li> <li>○ Evaluer l'observance, l'efficacité et les effets indésirables des traitements et des techniques thérapeutiques non médicamenteuses.</li> <li>○ Identifier les effets secondaires des traitements médicamenteux.</li> <li>○ Repérer les situations d'urgence et apprécier la nécessité de concertation pluriprofessionnelle pour évaluer la situation</li> <li>○ Organiser l'orientation médicale, médico-sociale ou sociale en fonction de la situation en évaluant la qualité de vie perçue, les capacités d'adaptation, les ressources propres et celles de l'entourage, les capacités de soutien de l'entourage, les représentations de la maladie, les retentissements des troubles sur la vie personnelle, sociale et professionnelle</li> <li>○ Formuler les conclusions cliniques, de diagnostic infirmier et mobiliser les outils d'observation clinique ainsi que les échelles d'évaluation appropriées à la situation en première évaluation et au cours de l'évolution</li> <li>○ Elaborer un projet de soins infirmiers avec la participation du patient, en cohérence avec le projet médical.</li> </ul> </li> </ul>
---------------------------	---

- **Prescriptions, renouvellement de prescriptions et réalisation d'actes techniques dans le cadre du suivi d'un patient dans son domaine d'intervention :**
  - Analyser la pertinence du renouvellement de la prescription des thymorégulateurs, psychostimulants, antipsychotiques atypiques, neuroleptiques conventionnels, antiépileptiques approuvés dans le traitement de troubles psychiatriques et traitement de substitution aux opiacés et de leur adaptation éventuelle.
  - Analyser la pertinence du renouvellement et de l'adaptation de la posologie des antidépresseurs, anxiolytiques, hypnotiques, traitements symptomatiques des effets indésirables et des antalgiques, à partir de l'analyse de l'état de santé du patient
  - Analyser la pertinence de prescriptions de produits de substitution non soumis à prescription médicale et d'actions de prévention dans le cadre de démarches de prévention du risque somatique à partir de l'analyse de l'état de santé du patient
  - Prescrire et renouveler les examens pour la surveillance des effets des traitements dans le cadre des recommandations ainsi que les examens complémentaires en fonction de la pathologie et de la situation.
  - Identifier et mettre en œuvre, le cas échéant, les techniques de médiation à visée thérapeutique et de réhabilitation psychosociale, spécifiques à la prise en charge des personnes souffrant de troubles psychiques et/ ou en situation de handicap psychique (programmes de psychoéducation et remédiation cognitive, ...) pertinentes à partir de l'analyse de l'état de santé du patient.
  - Evaluer l'indication, l'efficacité et la tolérance des suivis thérapeutiques individuels ou groupaux par l'infirmier et identifier la pertinence de son renouvellement.
  - Renseigner les dossiers ou contribuer à l'établissement de formulaires ouvrant droit à des prestations sociales ou médico-sociales.
  - Prescrire ou orienter vers un programme d'éducation thérapeutique.
  - Réaliser les actes techniques adaptés à la pathologie et à la situation du patient
- Participer à la coordination des activités entre le premier et le second recours, en ville et en établissement de santé.
- Elaborer, suivre et évaluer les outils de prévention et de gestion des crises et promouvoir leur utilisation au sein de l'équipe.
- Rendre compte des actions menées, et des propositions visant à l'amélioration de la prise en charge dans le dossier du patient
- Elaborer et évaluer des projets personnalisés de soins et de vie en équipe, en association avec le patient et ses proches
- Coordonner des interventions entre les activités intra-hospitalières et extra hospitalières en lien avec le projet de soins
- Assurer le lien avec les IDE de territoire spécialisées en psychiatrie du sujet âgé le cas échéant
- Concevoir des outils de prévention et de réponse aux situations de crises
- Conseiller sur la prise en charge des pathologies chroniques, sur la prévention et la réponse aux situations de de crise.
- **Amélioration des pratiques professionnelles, formation et qualité des soins :**
  - Initier, proposer et participer à la mise en œuvre des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles.
  - Selon cette démarche : participer à la formation et à l'amélioration et réactualisation des pratiques de l'équipe de travail élargie.
  - Assurer la veille documentaire (repérer les données probantes issues des travaux de recherche, recommandations de bonnes pratiques, EBM sociétés savantes)
  - S'engager dans la Démarche Qualité
  - Initier, proposer et participer à la mise en œuvre des travaux de recherche et une veille documentaire, Communications (séminaires, articles)

<b>Tutorat de stagiaires ou nouveaux arrivants</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
<b>Management d'équipe(s)</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> de 21 à 50 personnes	<input type="checkbox"/> de 1 à 5 personnes <input type="checkbox"/> plus de 50 personnes	<input type="checkbox"/> de 6 à 20 personnes

## QUALITES et QUALIFICATIONS REQUISES

<b>Compétences attendues</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etre capable de :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Analyser et évaluer les situations cliniques des patients confiés et maîtriser les outils d'évaluation clinique validés</li> <li>○ Prendre des décisions complexes dans le domaine des soins, dans le respect du droit du patient, de l'éthique professionnelle et du code de déontologie de la profession</li> <li>○ Evaluer, renouveler et adapter les prescriptions dans son domaine de compétence</li> <li>○ Renseigner le dossier patient et assurer la traçabilité</li> <li>○ Collaborer au sein d'une équipe pluridisciplinaire dans le respect de son domaine de compétence</li> <li>○ Savoir utiliser les outils d'évaluation des pratiques professionnelles</li> <li>○ Gérer une veille documentaire</li> <li>○ Mener des travaux de recherche</li> <li>○ Former et tutorer des professionnels de santé</li> <li>○ Maitriser l'outil informatique</li> </ul> </li> </ul>	
<b>Qualités requises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Savoir travailler en interdisciplinarité</li> <li>• Montrer un esprit d'initiative, de créativité, d'autonomie professionnelle et de curiosité</li> <li>• Faire preuve d'un sens relationnel, d'écoute et de capacité de dialogue</li> <li>• Avoir le sens de l'organisation et de la rigueur professionnelle</li> <li>• Témoigner d'une démarche de Leadership clinique infirmier</li> <li>• Avoir des capacités d'adaptation au changement</li> <li>• Manifester un positionnement dans le respect de la confidentialité et du secret professionnel.</li> </ul>	
<b>Qualifications et prérequis du poste</b>	<b>Expériences souhaitées</b>	<b>Diplômes, titres prof., certifications, ...</b>
		Niveau I : Bac + 5, grade Master, diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée

**Remarque :**

**Cette fiche de poste est susceptible d'évoluer au gré des modifications de l'organisation du service et de l'évolution des activités du Centre Hospitalier des Pyrénées.**

Remis à l'agent le :

Signature de l'agent